

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 3 juillet 2020

**10<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2020-7-10-2**

### Service instructeur

DGA développement humain et solidarité - Service  
insertion et stratégie

### Service consulté

## **POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION : AVENANT AU PROTOCOLE DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DU PAYS DE LA REGION MULHOUSIENNE**

Résumé : Ce rapport, sans incidence financière pour le Département, a pour objet de proposer l'approbation d'un avenant dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays de la région mulhousienne et d'ENSISHEIM, pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Il permet à la Maison de l'Emploi et de la Formation MULHOUSE Sud Alsace (MEF MSA) de lever des fonds européens, pour lesquels les subventions départementales d'insertion servent de contrepartie financière.

Cet avenant technique dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays de la région mulhousienne pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi, permet à la Maison de l'Emploi et de la Formation Mulhouse Sud Alsace (MEF MSA), qui porte le PLIE, de lever davantage de fonds FSE (Fonds Social Européen).

Ajusté en cours de programmation FSE 2014-2020, sans incidence financière pour le Département, cet avenant porte de manière complémentaire sur l'intégration des personnes de 50 ans et plus sans autres conditions, dans le PLIE, et définit les objectifs de sortie à la baisse, ainsi que les montants financiers dédiés par la MEF/PLIE à ces opérations.

En effet, au regard de la reprise économique en 2018/2019 et de la baisse correspondante du nombre de demandeurs d'emploi sur le bassin mulhousien, l'objectif de 2 800 demandeurs d'emploi dans le dispositif FSE/PLIE n'était pas atteint en 2019.

Par voie d'avenant, conformément à la réglementation européenne, il s'agit donc de permettre l'accueil d'un public élargi.

Pour information, 1 608 bénéficiaires du rSa de la région mulhousienne étaient en parcours PLIE en 2019 (dont 444 nouvelles entrées), sur un total de 2 577 personnes, qui ont pu bénéficier d'un accompagnement effectué par plus de 23 ETP de conseillers et d'actions spécifiques favorisant leur insertion professionnelle.

Ce dispositif intervient en complémentarité des accompagnements socioprofessionnels du Département (appel à projets insertion) sur le territoire de la région mulhousienne et ENSISHEIM, où se concentrent 55 % des bénéficiaires du rSa du Haut-Rhin, les subventions départementales servant de contrepartie financière française à ces fonds européens.

Cet avenant, annexé présent rapport, est indispensable à la mobilisation de fonds FSE sur le territoire et est en cours de signature par les différents partenaires concernés (la Préfecture du Haut-Rhin, la Région Grand Est, la Communauté d'agglomération MULHOUSE Alsace Agglomération, la Ville d'ENSISHEIM).

La 10<sup>ème</sup> commission a émis un avis favorable en date du 26 juin 2020.

En conclusion, au vu de ce qui précède, je vous demande de bien vouloir :

- approuver et m'autoriser à signer avec La Maison de l'Emploi et de la Formation Mulhouse Sud Alsace, l'avenant au protocole PLIE 2017-2021 pour la période 2019-2021, joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT